

## ESPAGNE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Améliorer le taux de diplômés de l'enseignement secondaire (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Diminuer les redoublements en liant plus étroitement les critères d'admission en classe supérieure aux compétences de base, et améliorer les résultats scolaires en renforçant la responsabilité et l'indépendance des écoles.

**Mesures prises :** Des mesures ont été votées en 2011 pour faciliter le passage des élèves en difficulté du premier cycle de l'enseignement secondaire général au second cycle de l'enseignement secondaire professionnel, tester à l'échelon national l'ensemble des élèves, adapter les programmes de l'enseignement professionnel aux besoins des entreprises locales et faciliter l'accès des diplômés d'établissements professionnels à l'enseignement supérieur. Les compétences requises de la part du personnel enseignant nouvellement embauché ont été révisées à la hausse en 2009.

#### **Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs permanents (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire les indemnités de licenciement pour les contrats permanents.

**Mesures prises :** La réforme du marché du travail adoptée en 2010 devrait permettre aux entreprises de faire accepter plus facilement les licenciements comme étant justifiés, ce qui réduira sans doute leurs coûts. Elle facilite aussi les contrats prévoyant des indemnités réduites en cas de licenciement.

#### **Rendre les salaires plus réactifs à la conjoncture économique et à la situation des entreprises (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Supprimer l'extension statutaire des conventions collectives concernant les salaires. Simplifier les négociations collectives de façon à laisser plus de place à la fixation des rémunérations et autres conditions de travail au niveau de l'entreprise.

**Mesures prises :** La réforme du marché du travail adoptée en 2010 assouplit les conditions que les entreprises doivent remplir pour déroger aux conventions collectives conclues au niveau sectoriel ou régional. Une réforme entrée en vigueur en 2011 facilite la fixation des salaires et du temps de travail au niveau de l'entreprise et met en place des procédures accélérées d'arbitrage.

### Autres priorités

#### **Renforcer la concurrence dans le secteur du commerce de détail (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Supprimer les obstacles à la création de grandes surfaces commerciales.

**Mesures prises :** Le régime national de licence obligatoire pour l'ouverture de grandes surfaces a été supprimé en 2010, mais les régions peuvent encore exiger une autorisation pour des raisons impérieuses relevant de l'intérêt public.

#### **Réduire les contre-incitations à la poursuite de l'activité à un âge avancé (2007, 2011)**

**Recommandations :** Allonger la période de cotisation requise pour bénéficier d'une pension et supprimer l'extension des allocations de chômage dont bénéficient les chômeurs âgés ou les travailleurs en retraite partielle.

**Mesures prises :** La réforme des retraites de 2011 a porté à 67 ans l'âge légal de la retraite pour les travailleurs ayant cotisé moins de 38,5 ans et a rallongé la période de cotisation requise pour bénéficier d'une pension à taux plein. Elle a augmenté les décotes applicables aux prestations de retraite anticipée, réduit les subventions à la retraite partielle anticipée et programmé une révision des paramètres des droits à pension en fonction de l'espérance de vie.

#### **Supprimer les distorsions sur le marché du logement (2009)**

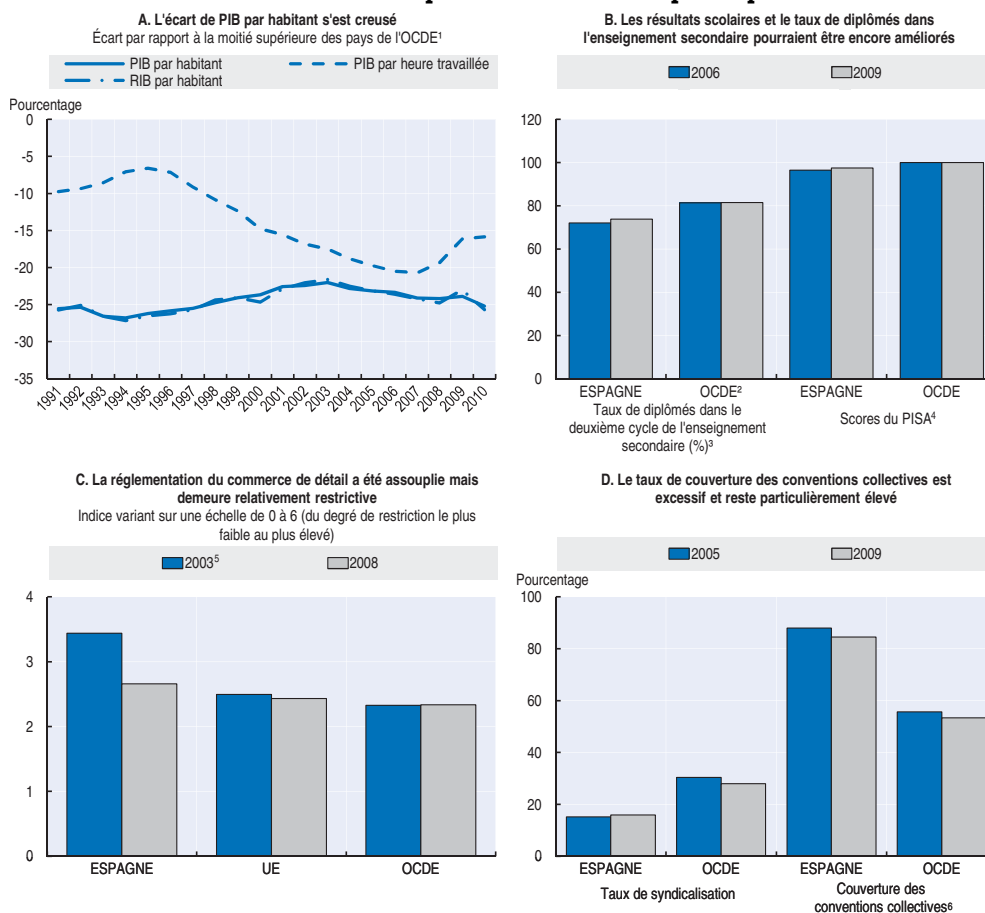
**Recommandations :** Supprimer les obstacles au développement du marché locatif et fournir une aide au logement aux ménages à bas revenu sous la forme de prestations en espèces au lieu de subventionner le logement social.

**Mesures prises :** Une législation qui harmonise le traitement fiscal du logement locatif et des logements occupés par leurs propriétaires est en vigueur depuis 2011. Les procédures d'éviction des locataires qui ne respectent pas leurs obligations contractuelles ont été accélérées à la fin 2009. Le gouvernement a réduit les subventions en faveur du logement social en 2010.

## ESPAGNE

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE persiste et est particulièrement prononcé sur le plan de l'utilisation de la main-d'œuvre. L'amélioration récente de la productivité traduit des compressions d'effectifs dans des secteurs peu productifs, notamment dans la construction de logements.
- Parmi les domaines prioritaires, des progrès ont été accomplis en vue de réduire les coûts de licenciement pour les travailleurs titulaires de contrats permanents, moduler les salaires en fonction de la situation de l'entreprise et atténuer les contre-incitations au travail induites par le régime de retraite. En revanche, les pouvoirs publics ont été moins réactifs pour lutter contre l'abandon scolaire prématuré et assouplir la réglementation du commerce de détail.
- Dans d'autres domaines, afin d'atténuer la crise de l'emploi, le gouvernement a instauré des subventions temporaires en faveur des nouvelles embauches et a mis en place des programmes de formation ciblant les jeunes travailleurs, a abaissé les obstacles au placement des chômeurs par des organismes privés et augmenté durablement les ressources allouées aux services publics de l'emploi.

## Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Moyenne des pays de l'OCDE hormis l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la France et les Pays-Bas.
3. Somme des taux d'obtention à chaque âge d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
4. Score moyen des élèves en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit. Indice, base 100 pour la zone OCDE.
5. Moyenne des pays européens membres de l'OCDE. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
6. Pour l'Espagne, les données se rapportent à 2004 et 2008.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE (2011), Regards sur l'éducation et OCDE, Base de données de l'enquête 2009 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; graphique C : OCDE, Base de données sur l'emploi ; graphique D : estimations de l'OCDE, et Visser, J., ICTWSS Database on Institutions, Coordination, Trade Unions, Wage Setting and Social Pacts (version 3.0), Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies (2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565243>